

voltes à cet air, que le quarré soit encore plus parfait qu'à celles qui se font au simple galop de deux pistes ; mais il faut prendre garde dans les coins, que la jambe de derriere de dedans n'aïlle pas avant les épaules ; car alors le Cheval étant trop élargi des hanches, il seroit entablé, & pourroit faire un élan en forçant la main du Cavalier pour se tirer de cette fausse position. On doit aussi prendre garde de n'avoir pas la main trop haute, car il ne pourroit pas aller bas & tride ; ni couler également vite.

Les fautes les plus ordinaires qu'un Cheval fait en maniant terre-à-terre, sont de s'aculer, de lever trop le devant, ou de traîner les hanches : il faut lorsque quelqu'un de ces désordres arrive, déterminer le Cheval en avant avec les éperons, afin de le corriger, de l'avertir de se tenir plus ensemble, & de diligenter davantage sa cadence ; & comme dans cet exercice, les parties du Cheval sont extrêmement travaillées, il faut toujours sentir en quel état d'obéissance il tient ses forces & son courage pour finir la reprise avant que la lassitude lui donne occasion de se défendre.

Les règles pour dresser un Cheval au terre-à-terre, se tirent de la connoissance qu'on a de son naturel, & de la disposition qu'on lui trouve pour cet air ; laquelle on connoît facilement, lorsqu'après avoir été assoupli dans les règles, en le recherchant & en le rassemblant, il prend de lui-même ce fredon de hanches dont nous venons de parler ; il aura sans doute de la disposition pour exécuter ce manège ; mais il faut bien ménager ses ressorts, sur tout dans les commencemens, en ne lui demandant que quatre demi-voltes de suite